

1

Le ministère des femmes, (~~leur charge de service~~) n'est pas indépendant des considérations d'ordre théorique que nous venons de faire. En effet, les charismes permanents, aussi bien que les situations existentielles, aboutissent et rayonnent dans des missions particulières qui sont le substratum ~~ou la réalité~~ humaine de ce que l'on pourra appeler, plus juridiquement, les ~~différents~~ ministères.

La "res" propre à la femme dans le Mystère du salut et, à un autre niveau, son caractère de "^{res et} sacramentum" (~~pour employer une analogie qui me semble fort heureuse~~) (I) sont des lignes qui nous guident dans la découverte ou la précision de son ministère.

Ce ministère va se diversifier par rapport aux deux ordres de réalités où se meut la vie humaine: l'Eglise et le monde. (~~ou l'histoire~~). En effet le Plan du salut, par lequel tout sera réintégré, réconcilié dans l'unité finale avec le Christ glorieux, s'accomplit dans cet "entre-deux" qui est simultanément le temps de l'Eglise et du monde.

C'est de façon directe que l'Eglise coopère à l'avènement du royaume. Comme l'a remarqué le Cardinal Montini, dans un discours au II^e congrès mondial de l'Aspotolat des laïcs, l'Eglise n'a d'autre but que "de se gérer à soi-même dans les œuvres de la foi et de la charité."

Fundação Cuidar o Futuro

Il en est autrement du monde qui a, en son sein, une ambivalence foncière et qui est traversé, en toutes directions, par le péché. Sa coopération au Royaume ne va pas de soi, mais devra être traversée par la réalité rédemptrice de la Croix. Le monde donne au Royaume sa matière et développe, en son dynamisme interne, les efforts vers l'intégrité et l'unité dont l'avènement définitif du Royaume sera la consommation. (2-3).

Pourrions-nous voir un "ministère" propre de la femme s'exerçant à l'intérieur de ces deux domaines?

~~Pour ce qui concerne le monde, je viens de dire très rapidement ce en quoi le monde s'oriente vers le Royaume. Y aurait-il lieu de trouver là-dedans quelque chose de spécifique à la femme ? Nous voici sur un terrain~~

- (1)- ~~HENRI, A.-M., O.P.~~
~~Pour une théologie de la féminité~~
~~Lumière et vie, juillet-août, 1959, pages 100-128.~~
- ~~HENRI, A.-M., O.P.~~
~~Le mystère de l'homme et de la femme~~
~~vie spirituelle, mai 1949, p.463-490~~
- (2)- ~~Congar Y.-M., O.P.~~
~~Jalons pour une théologie du laïcat~~
~~1954, Paris, Ed. du Cerf.~~



où nous devrions faire appel à la psychologie, à la sociologie surtout. Les recherches ici sont à peine ébauchées, mais elles n'en sont pas moins tentantes. Dans la réalité "profane" elle-même, comment s'exerce l'activité de la femme dans la pleine conscience et le plein épanouissement de son être propre ? Il y aurait de quoi réfléchir depuis les grandes femmes de l'histoire jusqu'aux Valentines de l'espace.

Mais ce terrain étant extrêmement vaste, nous allons plutôt nous orienter vers le ministère de la femme dans l'Eglise.

Il me semble important de faire deux observations générales. L'une est le caractère imprécis et même décevant que nous ^{va} présenter une étude du ministère de la femme. Il ne faut pas s'en étonner : des éléments d'ordre historique et sociologique ayant la force de situations de fait ont éparpillé ce ministère et empêchent de voir se dresser avec netteté une intégration convaincante de ce ministère à l'être même de l'Eglise. L'être de la femme n'était pas assez connu (étant plutôt méconnu); des éléments bouleversants, entièrement nouveaux, sont entrés dans son histoire et ont affecté profondément sa position; nous sommes encore loin, en ce stade de notre civilisation, de pouvoir voir clairement les aspects qui relèvent de la contribution propre de la femme.

Notre siècle est, à ce point de vue, extrêmement riche, mais les éléments qu'il nous fournit sont loin d'être systématiquement rangés et ordonnés

Fundação Cuidar o Futuro

Je suis convaincue que le ministère de la femme dans l'Eglise pose une problématique aussi nuancée et complexe que celle de l'implantation de l'Eglise dans les différentes cultures et civilisations, ou celle de la rencontre de L'Eglise avec le monde de la science et de la technique.

Nous avons là trois domaines qui ne vont pas sans poser des questions de base à l'Eglise. C'est à ces questions que l'on songe quand on dit que l'Eglise, dans son effort de rénovation mis à jour par le concile, ne peut pas se définir "in abstracto", dans sa nature intime, mais doit se définir aussi dans une référence aux hommes et au monde.

Récemment le Père Congar (3) signalait que dans cette "transition d'une Eglise en soi à une Eglise pour les hommes", il y a trois points sur lesquels un effort doit être poursuivi. Parmi ces trois points (chacun d'une immense signification et richesse) je retiens celui qui nous intéresse ici. Cet

(3)- Congar Y.-M., O.P.
Une ecclésiologie renouvelée : un effort qu'il faudra poursuivre.
Informations cath. inter. , 15-6-63, p. 3-4.



effort s'exercera "dans la présentation qu'on fait de l'Eglise, depuis les traités savants jusque dans la catéchèse et la prédication, non comme un système ou une structure juridique seulement, mais comme une anthropologie". Et le Père Congar d'ajouter que "l'on est encore loin de voir vraiment l'Eglise comme peuple de Dieu consistant en ceux qui se convertissent à l'Evangile : Elle apparaît encore trop comme consistant dans la Hiérarchie les sacrements et les institutions, alors que ce sont là seulement des services d'une conversion à l'Evangile d'hommes vivants et actifs."

Quand on lit ces souhaits dans la perspective de la réflexion catholique contemporaine sur l'église (4) (~~pour ne citer que quelques unes de ces œuvres~~) on comprend ce qui y est inclus : une vision eschatologique de l'histoire, une intégration du mouvement du monde au dynamisme de croissance interne de l'Eglise, une appréhension de l'homme aussi dans sa temporalité, une intelligence plus nue ~~de~~ (et donc plus riche, plus libérée) de l'Evangile et de ses valeurs, une revalorisation de la vie par rapport à la structure, une compréhension globale des choses surpassant un rationalisme étroit et à portée juridique, un remplacement d'emblée du Christianisme dans la sphère du mystère divin à l'oeuvre dans le temps.

Cette tournure de pensée (axée et nourrie, d'ailleurs, par de multiples expressions de vie à toutes les latitudes) est encore "un effort à poursuivre". Elle est loin d'avoir imprimé à tous les aspects de la vie de l'Eglise le changement nécessaire. Ceci est particulièrement vrai de notre thème. Tandis qu'il y a des travaux nombreux soit sur la rencontre de l'Evangile avec des cultures complètement étrangères aux catégories mentales par lesquelles le Christianisme s'est exprimé dans le monde occidental, soit sur la problématique de la civilisation technique, il n'en est pas de même sur la femme dans l'Eglise.

Il me semble que le bref énoncé du Père Congar fournit à une éventuelle recherche des repères solides : d'un côté, la vision de l'Eglise comme peuple de Dieu, où l'aspect institutionnel revient à son rang de "services d'une conversion à l'Evangile d'hommes vivants et actifs"; de l'autre côté, une vision de l'Eglise englobant une anthropologie, c'est à dire

- (4) - DANIELOU
Le mystère du salut des nations.
- CONGAR, Y.-M., O.P.
Sacerdoce et laïc
- DE LUBAC
Méditation sur l'Eglise.



4.

une connaissance de l'être humain dans la réalité de son être temporel, dans ses "formes d'être, de paraître et d'exister", individuellement et collectivement.

Ce que nous avons dit dans notre première partie se justifie maintenant : une anthropologie de l'être humain est une anthropologie de l'homme et une anthropologie de la femme. L'Eglise "faite d'hommes" est une Eglise faite d'hommes et de femmes.

Je crois, en plus, que j'interprète adéquatement la pensée du Père Congar en soulignant que ce besoin d'une anthropologie ne se justifie pas par un raisonnement, disons d'ordre apologétique, mais, au contraire, est requis par l'être même de l'Eglise. La question n'est pas de faire une anthropologie pour que l'Eglise s'intéresse aux hommes, mais de voir l'Eglise englobant une anthropologie, c'est à dire, comment les hommes peuvent apporter dans l'Eglise toute la densité de leur être authentique et "faire l'Eglise" (dans la juste mesure où l'Eglise est faite par les hommes, évidemment).

(X) Une Eglise faite ainsi d'hommes, réalité vivante, sera une Eglise où tout être humain sera à l'aise dans le plein épanouissement de sa vérité existentielle. En glosant Saint Paul nous dirions que c'est une Eglise où il n'y a plus ni blanc ni noir, ni païsan ni juif, ni homme ni femme, non pas parce qu'ils auraient cessé d'être ce qu'ils sont, mais parce que au contraire, ils ont été "englobés" dans l'Eglise tels qu'ils sont et donc, dans l'égalité foncière de membres de l'Eglise.

Le ministère de la femme dans l'Eglise peut donc être envisagé avec une ampleur et une sérénité qui sont très différents du climat de revendications juridiques et de certaines affirmations selon lesquelles "la femme sera plutôt l'auxiliaire" (5). (Ou bien l'homme et la femme sont tous les deux auxiliaires, (mais de qui?) et nous arrivons à une Eglise de mineurs ou bien on ignore tout ce qu'une saine anthropologie des sexes a mis en lumière..) La plupart des œuvres contemporaines, quoiqu'en donnant à la femme une signification très poétique au plan des symboles et des signes, risquent de se figer dans une stricte conception juridique de l'Eglise dès qu'il s'agit de la réalité.

Dans une Eglise, comme peuple de Dieu, le ministère de la femme est plutôt une expression de vie qu'une forme institutionnelle, une multipli-

(5) - PHILIPS;
Pour un Christianisme adulte.
1962, Casterman.



cit  de possibilit s qu'un catalogage juridique, une r alit  vivante qu'un symbole id ale. Voil  ce qu'une conception de l'Eglise comme ~~moyen~~ ^{seulement} de salut aura de la peine   comprendre. Pour ceux qui ne retiennent que cet aspect-l  de l'Eglise la question reviendra toujours   ne cerner que les fonctions hi rarchiques, en r duisant l'Eglise   sa r alit  p rissable qui, elle aussi, passe avec la figure de ce monde. (6).

Au contraire, ceux pour qui l'Eglise est communion et institution et qui voient l'institution au service de la communion, donneront une autre ampleur au minist re de la femme.

Nous pouvons consid rer (7) en l'Eglise ces  l ments constitutifs : "la pri re, la participation aux offices messianiques, la pr sence du Saint-Esprit et de ses dons". Tous les trois fondent ce que, en l'Eglise, est communion. La participation aux offices messianiques est, en m me temps le moyen ; ce par quoi l'Eglise est institution.

Le minist re de la femme est le service, la charge par o  s'exprime le charisme permanent qu'elle a re u de l'Esprit. Il est de m me le lieu par o  une situation existentielle personnelle devient une mission   l' gard de la communaut . Ce minist re ne peut donc  tre  tabli par la seule consid ration de l'histoire ou de l' tre canonique de l'Eglise, mais exige la connaissance et le point de d part et du charisme et de la situation existentielle de la femme.

Fundac o Cuidar o Futuro

Tout cela dans la perspective et avec le seul but de la "croissance organique du Corps du Christ" (8). Le minist re des chr tiens ne peut  tre envisag  qu'orient  vers ce but et r p r  par cette croissance m me.

L'Eglise qui nous engendre   la vie de la gr ce est l'institution, si nous la regardons sous des cat gories humaines, mais elle est, plus profond ment "la m re des vivants" (mater omnes gentes. Jean XXIII). Toute la tradition est unanime   la voir na tre du c t  du Christ telle Eve naissant de la c te d'Adam. Pour la plupart des P res et tout au long de la Tradition, continu e jusqu'  la th ologie contemporaine, l'Eglise est la "nouvelle Eve" (9). C'est d'elle que nous tous avons la vie, C'est elle qui nous nourrit pour la vie  ternelle, c'est en elle que nous trouvons sagesse et chaleur, clairvoyance et amour. Elle est le grand sein enveloppant tout le r el, attentif   tout ce qui bouge et vit dans

(6)-(8)- DANIELOU
Le myst re du salut des nations.

(7)- cf. CONGAR, Y.-M., O.P.
Une  cl siologie renouvel e: un effort qu'il faudra poursuivre. *



le monde. Dans la vision finale de la parousie, en son sein virginal sera résorbé le monde pour devenir le Royaume nouveau instauré pour toujours. Le thème des noces de Dieu avec l'humanité que la Bible nous met, de forme pressante, sous les yeux, nous fait d'un même coup, fils du Père et enfants de l'Épouse. Cette maternité de l'Église exprime, à l'égard du monde, et dans des termes intelligibles à ce monde, le soin paternel de Dieu pour son Royaume. Ce que les hommes ne comprendraient pas dans le seul tête-à-tête avec Dieu, l'Église le leur révèle dans son inépuisable souplesse de mère. L'histoire de l'Église contemporaine, en particulier le pontificat de Jean XXIII, dévoile fortement dans l'Église son élément maternel.

Chez l'église mère des vivants, tous les hommes sont appelés à partager ce souci que nous pourrions appeler "pastoral". Certes, la Hiérarchie en a les moyens efficaces qui rendent possible que la vie flue dans son sein et se dépense continuellement en de nouveaux fruits. Mais la réalité maternelle de l'Église est un tissu beaucoup plus total que les services et offices englobés par la Hiérarchie. On peut dire que ce qui dans la vie naturelle était déjà continuité, "intérieurité germinative" devient dans l'Église une réalité inépuisable. La maternité de l'Église est le tissu de sa vie, est ce qui en elle est respiration et rythme de vie, est ce qu'en elle le temps a de patient, est la paix d'un futur qu'on sait autonome et cependant déjà présent. La maternité devient dans l'Église ce qui lie les uns aux autres les moments de la présence du Christ dans l'Eucharistie

Nous avons vu dans la femme un charisme permanent : son attitude maternelle face au monde. Et voilà que ce charisme prend maintenant dans l'Église, mère des vivants, le caractère d'un ministère. Non, je dirais qu'elle est son expression; en la femme mère, l'Église est mère des vivants. Et la femme donne à la grande maternité qui s'accomplit dans l'Église son être même. A l'homme revient l'acte; à la femme revient la durée. La femme, par son procédé psychologique et spirituel ^{à l'allure maternelle} s'identifie à l'Église dans sa maternité. Elle lui fournit le terrain, l'assimilation progressive de la foi, le rayonnement des mystères. Elle exprime sa compassion, sa tendre sollicitude pour tous les êtres. Elle subit les épreuves, elle endure le temps nécessaire pour toutes les gestations de la grâce.

Elle fournit à l'Église les conditions humaines pour son historicité même. Ce qu'en elle est liaison d'une génération à l'autre, sauvegarde des valeurs permanentes, transmission, sans arrêt d'une réalité incorporée à son être profond, tout cela est le fond, le tissu, la durée où les signes efficaces de la grâce peuvent s'inscrire. Le reconnaît-on? En sommes-nous conscients? Voilà où est le problème. Sans trop minimiser la

Fundação Guimar o Futuro



portée de ce que je viens de dire, n'est-ce pas cela ce que reconnaît la missiologie contemporaine en refusant de donner le baptême là où le néophyte n'a aucune condition familiale de persévérer dans la foi ? La femme serait dans la société des hommes ce lieu de continuité, cette fécondité de la grâce aidée dans un sein humain. (C'est cela que ^{disait} E. Stein en affirmant qu'A la femme revient la sauvegarde des valeurs religieuses) (9)

Dans une page magnifique le Père de Lubac fait ainsi l'éloge de l'admirable mère des vivants : (IO) Mère chaste, féconde, universelle, vénérable patiente, attentive, aimante, clairvoyante, ardente, sage, douloureuse, forte... Ces mêmes attributs retentissent dans l'étude de Dr. van Kersbergen sur la portée culturelle et spirituelle de la maternité (II). Dans son attitude maternelle, la femme assure dans l'Eglise une fécondité par où s'écoulent les flots de la grâce . Pendant tous les siècles, les femmes dans l'Eglise exercent cette fécondité par tous les moyens . L'histoire des ordres féminins atteste de cette fécondité sous un angle qui peut être sociologiquement connu. Le souci maternel pour le concret a ouvert la voie à d'innombrables congrégations féminines qui, au-delà des caprices fantassieux de leurs habits, révèlent une fécondité se diversifiant autant que le réclament les besoins urgents. Quelques ordres verront des fruits universels de leur fécondité (tels les dominicaines ou clarisses qui ont joué un rôle très important dans tout le mouvement pour la pauvreté des siècles XII..(I2) d'autres seront portés par des besoins plus limités ou immédiats. Mais l'histoire ne nous dit pas, sauf dans tel ou tel cas isolé, la fécondité ignorée de toutes les mères de famille de tous les temps, la fécondité des femmes célibataires vivant avec leurs familles et nourrissant dans la foi des groupes de jeunes, la fécondité de beaucoup de femmes créant, parmi leurs cercles familiaux, un climat pour l'Evangile. Notre siècle est, à cet égard, très éclairant. Là où il y a des besoins, nous voyons des femmes maintenant émancipées et capables de se grouper entre-elles pour une action d'ensemble, déployer une activité si diversifiée qu'elle est , de par sa seule existence, un témoignage de fécondité et de ce souci maternel pour le monde.

La fécondité suppose que la femme-mère vit pour l'autre et s'identifie à l'autre, sentant pour lui. Elle suppose aussi l'universalité des intérêts et de l'attentoin et la stabilité de l'être. Cette universalité l'ont bien montré les religieuses qui dans toutes sortes de congrégations (quelques-

(9) - STEIN, EDITH

La femme et sa destinée (Framenbildurg und Framenberufe)
1956, Paris, Amiot.

(IO)- DE LUBAC

Méditation sur l'Eglise

(II)- Van KERSBERGEN, Lydwine

Woman. some aspects of her role in the modern world.
1956, Grailville Publications.



unés exclusivement missionnaires, d'autres découvrant à leur travail spécifique une dimension missionnaire) sont parties pour tous les continents à partir du XVIII^e siècle. (I3).

De même la missiologie contemporaine s'est rendu compte de l'élément de stabilité que la femme apporte avec elle à toute vie d'Eglise embryonnaire. L'importance attachée par les évêques en pays de mission (I4) à l'action des femmes, surtout de ce qui relève de leur caractère de mères, atteste cet élément de stabilité.

Je viens de regarder l'Eglise comme "mère des vivants", comme celle qui nous procure le salut. Ces moyens pour le salut ne sont pas cependant donnés à tous les fidèles. En fait, ils sont à la charge apostolique, c'est-à-dire, ils relèvent de la Hiérarchie.

L'étude du sacerdoce d'après la Révélation nous conduit (I5) à voir comment dans l'Ecriture le sacerdoce se réfère à tous les fidèles ou au Christ et comment il s'est développé dans les premiers siècles un sacerdoce d'ordination. D'après la Tradition (I6) "il y a une institution pour le service de l'Eglise, par voie de nomination, il y en a une, celle qui concerne le service liturgique ou eucharistique, par le moyen d'une consécration réservée à l'évêque et qu'on est autorisé à appeler sacramentelle".

Tous les ministères à caractère sacerdotal, exercés par la femme, relèvent de la première catégorie. L'Eglise n'admet pas le sacerdoce par ordination pour la femme d'après l'ensemble de différentes sortes de raisons. Je souligne seulement les plus importantes.

(I2)-(I3)- LECLER, S:J,
Les leçons de l'histoire
Le rôle de la religieuse dans l'Eglise,
1960, Paris, ed. du Cerf, pg.59-70

(I4) -
Femmes africaines

(I5)-(I6)- CONGAR, Y.-M., O.P.
Jalons pour une théologie du laïcat
1954, Paris, ed. du Cerf.



La Tradition chrétienne a unanimement interprété l'Écriture dans ce sens. Et ceci a certainement un poids dans toute prise de position catholique qui n'est pas à sous-estimer. Les points soulevés par l'interprétation de l'Écriture peuvent être groupés de la façon suivante. (Je suis ici la systématisation du P. Refoulé (I7)).

I) L'élection des apôtres.

Le choix du Christ ne porte que sur des hommes pour la charge apostolique (Luc) quoiqu'il y ait eu avec Lui les femmes qui fidèlement le suivaient. C'est vrai que d'un point de vue historique seulement on peut difficilement s'imaginer si pour le Christ le choix des femmes comme apôtres aurait été une impossibilité à cause des mœurs en Palestine. Mais l'attitude de Jésus envers les femmes en vue d'une charge apostolique ne saurait se dissocier de son attitude à l'égard des femmes pécheresses ou des samaritaines. Là , le Christ a brisé complètement les habitudes de son temps. On pourra objecter que ces attitudes concernaient directement le salut des âmes tandis que la prêtrise des femmes n'implique rien de définitif dans ce domaine. Mais cet argument peut être tourné contre soi-même : si la prêtrise des femmes n'a rien à voir avec le salut (leur propre ou celui d'autrui) ne serons-nous portés par d'autres perspectives que celle de l'histoire du salut personnel et communautaire quand nous considérons cette question ?

Fundação Cuidar o Futuro

2) L'idée de représentation.

D'ailleurs le fait concret prend valeur de principe quand il est envisagé dans les actes essentiels du Christ émanant directement de la célébration eucharistique. Le sacerdoce implique pour l'Église catholique la présence réelle du Christ dans le ministre de l'autel.(I8). Il ne s'agit pas d'un simple symbole mais de la présence réelle du Christ. "Voir" cette présence dans une femme répugne naturellement à notre connaissance du Christ historique, le fils de l'Homme. Certains (I9) refusent de voir dans le Christ l'homme masculin, en argumentant avec sa nature divine ; mais il nous semble impossible d'éviter de penser au Christ homme dans son humanité. Sa présence sacramentelle dans le ministre exige, nous croyons, dans notre

(I7) - REFOULE, F.R.O.P.

Le problème des "femmes-prêtres" en Suède.
Lumière et Vie, Juil.-Août 1959, pg. 65-99.

(I8) - SMITH, G.D.

The teaching of the Catholic Church (the sacrament of order)
1956, Burns and Oater, London.

(I9) - EVDOKIMOV PAUL

La femme et le salut du monde
1958, Paris, Casterman.



situation incarnée, un homme pour le rendre "visible" à l'assemblée des fidèles.

3) L'enseignement de Saint Paul.

Ces arguments, même s'ils aboutissaient à des conclusions défectives sont surpassés par l'enseignement de l'Écriture elle-même, en particulier chez Paul. (I Cor. II, 4-5 ; ICor. I4, 34-35 ; ITim. 2, II_12)

L'exégèse de ces textes, qui a déjà aboutit à des conclusions contradictoires, met en lumière le besoin de repères solides dans une telle exégèse. Je distingue trois éléments essentiels qui sont pour ainsi dire, préalables, à l'interprétation concrète de ces textes.

C'est d'abord l'interprétation de l'Écriture elle-même qui est en jeu. Tout ce qui aidera à préciser davantage les rapports de l'Écriture et de la Tradition (nous croyons, par exemple, que certaines affirmations (20) devraient être plus nuancées) sera une aide précieuse à notre étude. Car, en effet, la Tradition catholique a unanimement interprété ces textes, comme signifiant l'exclusion des femmes de l'action proprement sacerdotale(21) De notre temps, c'est peut-être significatif que ces versets ne sont jamais cités par le Magistère de l'Eglise. (22) Leur étude est donc ouverte aux chercheurs. Je suis convaincue que le schéma "De Revelatione" du Concile apporte sans doute des éléments très enrichissants pour éclairer ces passages difficiles

Fundação Cuidar o Futuro

Un autre élément est la compréhension de la Bible dans son contexte propre. En saisissant dans la Bible son contenu essentiel qui est celui de message du salut, il faut, néanmoins, voir comment va s'exprimer dans la vie des hommes la nouvelle situation de la communauté de salut. Leur façon de parler, les nuances du langage, leurs habitudes, l'encadrement historique, en somme, sont des aspects qu'il faut connaître à fond pour pouvoir distinguer dans les mots de Saint Paul leur contenu exact.

~~Une recherche portant sur les aspects~~

un aspect particulier de ce besoin de voir chaque texte biblique dans son contexte historique et idéologique concerne la notion de Loi dans le milieu où vit Paul et pour lequel il parle. La portée des commandements de Paul et de ceux qu'il énonce comme des commandements du Seigneur sera alors éclaircie.

(20) - ROBERT et TRICOTI
Initiation biblique.

(21) - DANIELOU JEAN , SJ.
Le ministère des femmes dans l'Eglise ancienne
La Maison-Dieu , n° 61, I-1960, pg. 70-96.

(22) -
Le problème féminin
1958, Desclée



Une recherche portant sur les aspects que je viens d'énumérer ne sera pas sans de profondes conséquences pour l'éclaircissement de tout ce qui concerne le ministère des femmes.

Les textes de Paul que je considère et où il est question des femmes concernent tous l'assemblée liturgique. Les différents problèmes soulevés sont les suivants :

a) I Cor.II, 4-5 montre que la femme a un rôle officiel à l'assemblée liturgique, de même I Tim.2, 9-15. En quoi consiste exactement ce rôle ?

b) A deux reprises Paul interdit à la femme de "parler" dans les assemblées I Cor.I4, 34-35 ; I Tim.2, II. Ce n'est seulement le bavardage car Paul l'aurait interdit de même aux hommes. Il a été remarqué que l'expression employée (23) a un sens quasi technique, relevant du style sacré et indiquant le caractère cultuel, sacré de la prédication dont il est question. Est-ce cela qui constitue l'embryon de la liturgie de la parole et de l'enseignement dans l'Eglise ?

c) Dans ce cas, quelle est la portée sur l'affirmation antérieure des commandements donnés par Paul au nom du Seigneur en I Cor.I4, 37 ? Il a été remarqué souvent que dans cette épître Paul met un soin spécial à distinguer entre ses propres avis et ce qu'il tient du Christ comme commandements divins. Si le mot "commandement", étant au singulier, ~~se~~ semble indiquer que c'est directement la question des femmes qui est envisagée par Paul (comme certains le prétendent) ou si, d'après le mélange des recommandations pratiques faites par Paul le commandement se réfère à toute la partie de l'épître concernant l'ordre dans l'assemblée, cela ne change pas grand chose : le commandement comprendrait toujours les versets sur les femmes. Donc nous sommes face à une affirmation ayant une portée absolue.

A mon avis, ce qu'il faudrait cerner de plus près, c'est le contenu exact de ce qui, dans l'usage des communautés au temps de Paul, est interdit aux femmes. Tout cela transposé à notre temps, c'est-à-dire, voir quel est le contenu correspondant à notre époque.

A part cet aspect presque juridique, il faut voir que Paul dans l'épître aux Corinthiens "s'efforce de justifier chacune de ses prises de position en la situant dans un ensemble doctrinal beaucoup plus vaste, en en faisant un corollaire d'un principe fondamental" (24). Si nous regardons à nouveau les versets sur la participation des femmes à l'assemblée dans leur contexte, nous voyons que Paul fonde le commandement qu'il a reçu du

(23) - cf. EVDOKIMOV PAUL
La femme et le salut du monde
- cf. DANIELOU JEAN
Le ministère des femmes dans l'Eglise ancienne
(24) - cf. REFOULE
Le problème des "femmes-prêtres" en Suède



Seigneur sur l'ordre de la création. Rapprochant ces versets des enseignements de Paul en Eph. 5 sur le mariage, nous voyons que cet ordre de la création Paul le dévoile en parlant du Christ et de son Eglise (Eph. 5, 32) Ceci équivaut à dire que la répartition des fonctions entre l'homme et la femme est une conséquence de l'ordre de la création dans l'intention première qui l'a présidée : celle de "faire exprimer par le rapport homme-femme celui du Christ et de l'Eglise" (25).

Comme le remarque le P. Congar (26) "toute une doctrine très profonde est engagée là, liée à la révélation de celle du corps communional ("mystique") du Christ". Paul y applique une loi générale, principielle, de l'économie divine "qui unit à un principe d'autorité et de hiérarchie, un principe d'aide et de plénitude ; qui donne au Principe, à la Source, non la joie, non seulement de communiquer, mais de communier, de poser un semblable à soi qui soit un vis à vis, un aide ; avec lequel s'établissent un dialogue, une coopération, donc un partage et, finalement, une communion. Tout vient du Principe, mais, dans l'économie de grâce, tout n'est pas épuisé par lui : il doit se plénifier par l'association et l'apport d'une réalité, en quelque sorte féminine, qu'il déterminera et fécondera, mais en laquelle et par laquelle seulement il s'accomplira sa plénitude."

En plus, Paul ne lie pas seulement cet ordre premier à l'ordre nouveau mais y fait intervenir explicitement le fait du péché. (I Tim. 2, 14). L'expression de "soumission" qu'il emploie à maintes reprises à l'égard des femmes (I Cor. 14, 34 et I Tim. 2, 11 dans le contexte des assemblées liturgiques aussi bien que Eph. 5, 32 et Col. 3, 18 dans le contexte de la relation conjugale) est toute imprégnée du châtiement dévolu à la femme lors de la chute (Gen. 3, 16) dans la relation envers son mari. Paul a de la peine à s'en soustraire pour un jugement plus large sur la situation de la femme hors des rapports du cadre familial.

D'autre part, toute l'Epître aux Corinthiens essaie de montrer que le Corps du Christ est un corps organique où chaque membre à sa fonction spécifique (27) et où égalité foncière suppose et exige cette diversité de fonctions. Paul insiste ainsi d'une façon un peu agacée (justifiée par certains abus) la diversité de fonctions qui reviennent à l'homme et à la femme dans l'assemblée liturgique.

Le contexte dans lequel Paul semble se mouvoir, même quand il parle des assemblées liturgiques, est le contexte conjugal. C'est ainsi d'ailleurs que

- (25) - cf. REFOULE, F-R.O.P:
Le problème des "femmes-prêtres" en Suède.
- (26) - cf. CONGAR
- (27) - Huby J.
Saint Paul, I Cor.
1946, Beauchesne.



que la Tradition contemporaine le comprend, quand Pie XII applique aux exigences de l'unité du mariage ce que dit Paul en I Cor. II, II (28) qui pour lui, Paul, ont trait à l'assemblée liturgique.

Nous avons donc considéré, jusqu'ici, la portée de l'enseignement de Paul, quand il appuie sa défense aux femmes de parler dans l'assemblée liturgique sur le commandement du Seigneur. Comme je l'ai remarqué, il faudrait traduire en des termes modernes ce que Paul réellement a interdit, au nom du Seigneur, aux femmes de son temps. Si nous nous tenons à la loi en vigueur, c'est à dire au droit canon, nous voyons les prescriptions suivantes concernant l'assemblée liturgique (29) :

1) Les femmes ne peuvent pas célébrer. (canon 968 § 19 interdit aux femmes de recevoir l'ordination.) La Tradition est unanime à cet égard. Le traité le plus ancien, celui d'Epiphane, démontre par l'Ancien Testament que nulle femme n'accomplit offre le sacrifice et par le Nouveau Testament que nulle femme n'accomplit des actions proprement sacerdotales (30). La différence juridique entre l'homme et la femme dans l'Eglise Catholique s'est même cristallisée à ce point-là : la femme est obligatoirement laïque (31)

Il y en a pour qui le rôle et la mission de la femme dans l'Eglise seraient caractérisés par son impossibilité d'accès au sacerdoce cultuel (et, en outre par sa participation au sacerdoce des fidèles) (32). Je crois que ce serait là une façon légaliste de voir les choses. C'est en approfondissant l'être de la femme et la vie intime de l'Eglise que nous pouvons arriver à préciser positivement sa mission, et pas en commençant par définir une telle mission d'une façon négative, par une exclusion. Tout effort de recherche et de pensée me semble devoir aboutir à une contribution de la femme en tant que telle à la vie de l'Eglise surpassant et laissant à son rôle propre les fonctions qui lui sont interdites. Ces interdictions découleraient alors, par simple voie logique, d'un développement plus positif.

D'un coté, l'interdiction de parler, de l'autre coté, l'unanimité de la Tradition appuyée sur l'absence totale de femmes à la Cène en excluant la femme de la célébration eucharistique, justifient que de nos temps, et la liturgie eucharistique et la liturgie de la parole excluent la femme d'une participation proprement ministérielle. C'est vrai, d'ailleurs que l'intelligence du sacrifice dans un seul et unique acte de médiation par lequel le Verbe incarné s'offre au Père, imposait que à l'exclusion d'une partie

(28) - cf. Le problème féminin .
(29)-(31)- SOULLARD, P.-M., O.P. Le statut de la femme dans l'Eglise Lumière et Vie, Juil.-Aout 1959, pg.53-64.
(30) - cf. DANIELOU JEAN, SJ. Le ministère des femmes dans l'Eglise ancienne.



du sacrifice suivent naturellement l'exclusion car les deux se tiennent.
(Mediator Dei)

Un développement liturgique plus total, intégrant la notion d'espace sacré comme espace du sacrifice, conduit même à l'interdiction totale de la femme de tout service d'autel (can. 813).

Cependant l'interdiction aux femmes de parler dans les assemblées, n'épuise pas, comme je l'ai dit, l'enseignement de Saint Paul. D'un côté il fait des prescriptions aux femmes qui "prient ou prophétisent" comme s'il s'agissait d'un fait courant. (I Cor. II, 5) (I Tim. 2, 8-9). La prophétie est aux temps apostoliques un don charismatique d'une portée très grande, venant en deuxième place après les apôtres (I Cor. 12, 28). Le commentateur des actes, dans la Bible de Jérusalem (v. Act. II, 27, note e Le Père Dupont O.S.B.) dit que la mission principale des prophètes "a dû être d'expliquer, sous la lumière de l'Esprit, les oracles des Ecritures, en particulier des anciens prophètes et ainsi de découvrir le mystère du plan du salut divin." Ils sont donc à juste titre, associés aux apôtres comme fondement de l'Eglise (Eph. 2, 20; 3, 5;)

En quoi consiste donc cette fonction de prophétie dont participent les quatre vierges ^{Riles} de Philippe (Act. 21, 9) ? Si les femmes sont défendues de parler dans l'assemblée, comment va s'exprimer leur don ~~de~~ prophétique ? Pour le P. Danielou, ce rôle prophétique exercé à l'intérieur de l'assemblée, consiste essentiellement dans la prière . Il s'exerce au même plan que celui de l'homme, son statut ^{est} cependant très difficile à définir. (34). Ce rôle prophétique dont le contenu exact n'est pas facile à déterminer aux temps apostoliques apparaît explicitement dans l'institution des diaconesses qui exercent des fonctions cultuelles mineures dans l'assemblée par rapport aux femmes. Etant une prérogative générale des femmes, le prophétisme a, évidemment, été l'occasion d'abus, d'où le souci de l'Eglise de lui donner une forme institutionnelle qui lui marque ses limites. C'est l'ordre des veuves au II^e siècle qui va jouer ce rôle. // Plus tard, l'institution des vierges fera disparaître l'institution des veuves et ce seront plus celles-là qui du IV^e siècle au XIX^e siècle garderont pour la plupart le rôle prophétique dévolu aux femmes dans l'Eglise.

(32) - ARNOLD FRANZ

A mulher na Igreja (die Fran in der Kirche)
União Gráfica (orig. Março 1948)
(Glock und Lutz- Verlag, Nurenberg)

(33)-(34) - cf. DANIELOU JEAN

Le ministère des femmes dans l'Eglise ancienne.



De nos temps, en quoi consiste ce rôle prophétique dévolu à la femme dans le cadre de l'assemblée liturgique ? Voilà la question essentielle. Voyons d'abord "l'interprétation de l'Écriture". Ce n'est pas question de faire l'homélie dans le sacrifice Eucharistique lui-même mais ce peut-être l'introduction au Sacrifice, par une explication d'ensemble.

Quand on voit, en Europe, les masses qui remplissent les Eglise et qui ont de la peine à comprendre ce qui s'y passe, on ne peut pas s'empêcher de désirer cette introduction au Sacrifice. Ce n'est pas suplér au rôle du prêtre, car lui, à ce moment-là, est le ministre et son rôle est de célébrer le sacrifice. On essaie de venir à l'encontre de ce besoin par la préparation de la Messe la veille en de petits groupes. Cette préparation a certainement son rôle à jouer mais elle ne remplace pas l'introduction in loco.

D'ailleurs, cette préparation on la fait déjà en pays de mission ou en région déchristianisée. Je pense à certains pays d'Afrique ou à la Messe dominicale dans les "favelas" du Brésil. Là, des femmes expliquent la Parole de Dieu, en préparant les chants et l'intelligence des lectures elles-mêmes.

A une époque où l'Eglise a, de plus en plus, un souci pastoral, où elle s'est dépouillée de toute préoccupation de pouvoir temporel (le fameux slogan de la fin de l'ère constantinienne) pour ne s'attaquer qu'à la transmission du Message chrétien, on est peut-être au moment exact pour reconnaître dans une telle tâche un service immense et pour se démunir de tous préjugés qui puissent empêcher sa réalisation concrète. Entendons-nous ceci n'équivaut pas à mon avis, à créer une institution à cet effet. D'ailleurs, c'est ici valable aussi le caractère non-institutionnel que l'on découvre à tout ministère exercé par des femmes. Ce n'est pas étonnant, la femme étant plutôt portée vers le développement organique des réalités spirituelles, en se pliant aux mille et une exigences de la vie.

Le P. Daniélou souligne que ce rôle prophétique dans l'assemblée s'exprime surtout dans la prière officielle. Après le IV siècle, ce rôle s'est surtout exercé à l'intérieur des monastères féminins où les religieuses, surtout les moniales, sont députées, pour le chant de l'Office, exerçant ainsi une fonction officielle dans la prière de l'Eglise.

La Tradition admet parfaitement la fonction de chantre pour les femmes aujourd'hui. D'ailleurs, le droit canon qui affirme cette fonction sous une forme plutôt restrictive (can. 1264 § I) renvoie aux lois liturgiques relatives à la musique sacrée. Ici, un développement s'est produit dans les cinquantes dernières années. La Constitution Apostolique Sponsa Christi

Fundação Cuidar o Futuro



(1950) affirme explicitement que l'Eglise "assigne aux moniales la fonction de la prière publique, soit au chœur (can. 610 § 1), soit en privé (Can. 610 § 3)". D'où la conclusion : la condition de la femme n'exclut pas de la prière officielle d'une façon absolue. La situation ici n'est pas à comparer avec celle de la prohibition de la célébration eucharistique où c'est le fait d'être femme qui exclut du ministère. Des développements sont ici possibles et ils existent en fait. Tandis que depuis le début du XIII siècle les femmes n'ont droit dans le ministère sacré (35), nous voyons aujourd'hui une situation tout à fait différente. Dans des rencontres officielles et même en présence des membres de la Hiérarchie, les femmes prient au nom de l'assemblée. Ailleurs, elles dirigent la prière. Elles sont chantres dans la célébration de l'Office en des groupes de laïques. D'ailleurs, la façon dont s'est répandue la récitation de l'Office amène à élargir cette notion de participation à la prière officielle de l'Eglise. D'un côté, on insiste sur la valeur de l'Office et de sa récitation même pour des religieuses qui ne sont pas moniales. De l'autre côté, on voit partout un essai de découverte de prières communautaires insérées dans la vie et exprimant le désir, parmi tous les chrétiens, de faire monter aux Cieux une prière qui soit en même temps la louange du Seigneur et un effort de sanctification du monde. (Montons à Jérusalem,

Une prière de plus en plus répandue parmi les chrétiens, de plus en plus enracinée dans la prière et nourrie par elle ne sera pas sans des changements essentiels sur une mentalité toute juridique de la participation à la prière de l'Eglise. La notion elle-même de "prière officielle" a à être envisagée, et du côté de l'Eglise moyen de grâce, et du côté de l'Eglise communion de vie. Cet élargissement n'est pas sans conséquences pour les femmes.

La façon même dont on commence à envisager la prière familiale, avec son lieu de culte, sa solennité foncière, sa participation ouverte à tous les membres de la famille et en constituant par là un véritable moyen de catéchèse vivante pour les enfants, ouvre aussi à la femme des responsabilités plus largement reconnues. Le temps d'une petite prière où la femme ne faisait rien d'autre que d'apprendre aux enfants le Pater et l'Ave Maria est révolu. Il s'agit, maintenant, de quelque chose d'autre.

En outre, tout le renouveau liturgique ouvre aussi de nouvelles perspectives. Le rythme du jour, de la semaine, de l'année, envisagé selon le développement des grands mystères du Christ et de Sa présence parmi nous

(35) - cf. SOULLARD, P.-M., O.P.
Le statut de la femme dans l'Eglise.



donne à la vie de prière une ampleur dont on n'est pas toujours conscient. Vivre au rythme de l'Eglise, c'est participer à la célébration des Mystères c'est faire de chaque célébration du Mystère pascal le centre de tout. Mais c'est aussi préparer ces points hauts du jour, de la semaine, de l'année; c'est aussi les rayonner dans tout le quotidien, c'est les faire vivre dans tous les aspects et activités de la vie humaine, c'est leur donner permanence et continuité dans la vie des hommes. (Living with the church)

La femme, par sa façon d'être, est justement dans l'Eglise ce pôle de permanence. Sa vie est un appel au rythme, à la continuité. Si nous avançons dans cette intelligence de la Liturgie à l'œuvre dans la vie, nous sommes à même de voir la femme remplissant une fonction d'importance primordiale dans la vie de l'Eglise.

→ Ceci me semble, d'ailleurs, beaucoup plus positif que de vouloir rétablir par un certain souci d'"archéologisme", les situations de l'Eglise ancienne. Ces situations-là peuvent certainement nous éclairer dans leurs lignes maîtresses exprimant la pensée des apôtres, mais elles ne peuvent nullement être érigées en modèle figé que l'on se devrait de restaurer.

Dans une analyse pertinente, le P. Danielou a montré que, par les lettres de Saint Paul, nous connaissons pour ainsi dire trois formes du ministère des femmes : une forme laïque, une forme cléricale, une forme religieuse.

Fundação Cuidar o Futuro

Le rôle prophétique, surtout dans sa forme de prière officielle, reviendrait à la forme cléricale du ministère des femmes, les diaconesses. En effet, les diaconesses constituent, dans l'Eglise, un véritable ordre mineur qui les range du côté clérical. Cependant, chez-elles, comme chez les diacres, c'est plutôt le caractère de service qui emporte. Elles apportent à l'évêque une assistance en ce qui concerne les femmes, notamment, le baptême des femmes, la distribution de la communion aux femmes et aux enfants en l'absence du prêtre, la visite aux femmes malades qui comporterait éventuellement l'extrême-Onction (36). En analysant les fonctions assumées par les femmes dans l'Eglise ancienne, le P. Danielou estime qu'il y aurait eu un dédoublement féminins de tous les ordres masculins mineurs, orientés vers le ministère auprès des femmes.

Les diaconesses qui se développent beaucoup en Orient, disparaissent en Occident vers la fin du IV siècle.

Parallèlement aux diaconesses, on rencontre les veuves (Tit. 2,3-4) (I Tim.5,9-10). Il y en a qui sont seulement des pensionnaires de l'Eglise il y en a qui, en même temps, prêtent un réel service et il y en a qui cons-

(36) - cf. DANIELOU JEAN
Le ministère des femmes dans l'Eglise ancienne.



tituent une véritable catégorie, un ordre de veuves. Dans l'Eglise ancienne, elles deviennent un ordre ecclésiastique, dépassant son sens ordinaire comme on le voit dans la célèbre expression de Ignace d'Antioche "les vierges appelées veuves".

Leur rôle essentiel est celui d'enseignement auprès des femmes. Elles continuent le rôle prophétique des femmes dans les communautés apostoliques. Elles ont un rôle d'"oblation", priant pour ceux qui sont dans l'épreuve, ce qui leur exige (I Tim. 5, 9-10) une vie ascétique sérieuse et une vie de prière éprouvée.

Vers la fin du II^e siècle, les abus du prophétisme féminin sont grands et l'Eglise essaie d'institutionnaliser le ministère des femmes, en l'absorbant dans l'ordre des veuves, avec des règles et constitutions bien définies. Il disparaîtra vers la fin du IV^e siècle avec l'essor du monachisme féminin dans lequel d'autres éléments iront intervenir.

L'ordre des veuves, contenant en embryon ce qui est le propre de la vie religieuse, semble avoir été intégré, à partir du II^e siècle, à la hiérarchie.

Ce seront les abesses des monastères qui hériteront des prérogatives des diaconesses et des veuves. Parallèlement, et dû au grand courant d'anti-féminisme qui caractérise le mouvement monachiste masculin, toutes les autres femmes se voient dépourvues des fonctions qu'elles exerçaient aux temps apostoliques.

L'histoire de la vie religieuse féminine est, paradoxalement, parsemée de tentatives de revitalisation de cet aspect de l'apostolat qui apparaît aux temps apostoliques comme foncièrement laïque.

En effet, nous voyons aux temps apostoliques, une participation très intense des femmes à l'évangélisation. Sous la plume de Paul, ces femmes acquièrent la même importance que les hommes, ses collaborateurs. (Rom. 16, 1-13) (Phil. 4, 2-3). Elles sont appelées serviteurs d'une façon identique aux hommes qui participent à l'évangélisation, collaborateurs... D'elles Paul dit, qu'elles se sont données beaucoup de travail dans le Seigneur. (37).

Ce rôle d'intense collaboration des femmes aux communautés missionnaires naissantes a son parallèle, dans les communautés déjà établies, avec l'ordre des veuves.

Cet élan missionnaire chez les femmes est une donnée constante de leur

(37) - cf. DANIELOU JEAN
Le ministère des femmes dans l'Eglise ancienne.



participation à la vie de l'Eglise. Nous avons au Moyen-Age l'influence des femmes dans la conversion des peuples païens, et dans l'époque moderne surtout au XVIII siècle ETau XIXe ,l'essor des congrégations féminines missionnaires.

De nos jours, la participation des femmes à l'effort missionnaire de l'Eglise a revêtu une importance inattendue. La promotion de la femme, son émancipation, ont permis que les femmes mettent au service de l'Eglise missionnaire leurs dons et capacités dans l'exercice de tâches concrètes dans la cité des hommes. Cet effort missionnaire se réalisant dans la presque totalité des cas en des pays en voie de développement le service des femmes s'exprime par des activités qui sont l'expression sociale d'une charité agissante : activité médicale et sanitaire, programmes sociaux de développement communautaire, activités éducatrices des jeunes et des adultes. Dans d'autres pays où l'Eglise est encore à un stade missionnaire mais où il y a un niveau de vie élevé, l'apport des femmes sera plutôt dans le domaine de la culture et des activités qui en découlent, en essayant d'exprimer par les créations de l'esprit l'aptitude foncière à la Rédemption qui existe dans le monde.

Dans tout cet effort missionnaire, les femmes du XXe siècle sont bien dans la tradition des femmes des communautés apostoliques. Avant tout autre tâche, elles ont une fonction d'inspiration religieuse qui s'accomplit en dehors de l'enseignement officiel de l'Eglise. Elles participent au Kerigme, c'est à dire, à l'annonce de l'Evangile en milieu païen. Cette annonce est peut-être une des tâches les plus actuelles qui puissent revenir aux femmes à notre époque. En prenant conscience de la situation de l'Eglise en diaspora et en considérant cette situation comme une condition inhérente à l'histoire du salut, ce rôle acquiert une immense importance. Car le kerigme sera l'impératif fait à tout chrétien, sera leur souci le plus profond. Cette annonce de la Bonne Nouvelle, la femme a des conditions inouïes pour la réaliser. Je dirai même que la responsabilité de cette annonce lui revient pour une bonne part. La femme qui est fidèle a son charisme permanent est toujours en train d'engendrer la vie. Le Kerigme est sa façon d'être au milieu d'un monde qui est loin du Christ.

L'instruction religieuse se diversifie encore, comme aux temps apostoliques, dans des tâches concrètes incluant la préparation au baptême, le catéchuménat, qui, d'ailleurs, sont le prolongement du Kerigme. L'enseignement dans des communautés féminines a de nos temps l'expression de l'enseignement des jeunes filles aussi bien que l'instruction religieuse des groupements de femmes. On ne peut se figurer, faute d'éléments statistiques adéquates, l'importance de cet enseignement dans des groupements féminins.

Fundação Cuidar o Futuro



Cet aspect inclut la direction spirituelle qui, en dépit des difficultés rencontrées chez les femmes (manque d'objectivité, engagement personnel dans les problèmes de l'autre) a certainement des avantages à être exercée par des femmes auprès d'autres femmes.

Distinguer dans ces tâches ce qui revient aux pouvoirs de l'Eglise ce n'est pas facile.

Nous pouvons peut-être dire que la femme est catégoriquement exclue du sacerdoce, pour l'accomplissement du Sacrifice eucharistique.

Par contre, elle a une participation (d'ailleurs très nuancée) aux pouvoirs prophétiques et de gouvernement.

L'enseignement comportant trois degrés, le degré pastoral, le degré doctoral et le degré d'exhortation, la femme est exclue du premier comme pouvoir, tandis que celui d'exhortation, surtout en privé, lui est reconnu. Le degré doctoral, nié par Saint Thomas aux femmes, dépend seulement de facteurs sociologiques. En fait, de nos temps, c'est la Hiérarchie elle-même qui encourage la participation de la femme à ce type d'enseignement. La création de l'Institut Regina Mundi à Rome a été conçue dans cette perspective. En outre, des femmes prennent des degrés de théologie, surtout en vue de l'enseignement religieux (Allemagne). Dans des mouvements d'apostolat laïc se poursuit un travail de formation théologique qui rencontre chez les femmes un terrain extrêmement réceptif et prêt à en trouver les conséquences pratiques et quotidiennes.

Fundação Cuidar o Futuro

Pour ce qui concerne le pourvoir de gouvernement, le cas le plus frappant de tous les siècles est celui des communautés religieuses où la supérieure, par les prérogatives dont elle jouit, a une véritable "participation à la juridiction ecclésiastique". Même si de nos temps, le gouvernement intérieur se trouve assez changé de ce qu'il était au Moyen-Age, les supérieures continuent à avoir un rôle très important dans la façon dont l'Eglise est constituée en moyen de salut. C'est pourquoi "rien ne s'oppose à ce que celles qui sont chargées par l'Eglise d'aider leurs sujets à tendre à la perfection et d'exercer en son nom les œuvres de miséricorde ne reçoivent d'elle tous les pouvoirs nécessaires." (38).

Le changement des structures juridiques concernant les fidèles survenu dans les quarante dernières années permet d'élargir l'affirmation précédente à d'autres groupements. L'apostolat laïc n'est vraiment d'Eglise que dans la mesure où il est soucieux de vie spirituelle. "Plus encore que les

(38) - cf. SOULLARD P.-M., O.P.
Le statut de la femme dans l'Eglise.



problèmes d'organisation interne ou ceux de l'action sur le milieu, la vie spirituelle constitue le cœur même de l'aspotolat chrétien, et ceci d'une manière d'autant plus urgente que l'orientation du monde moderne, et son appel toujours plus avide aux ressources prodigieuses de la technique, semblent s'opposer diamétralement à la pratique sérieuse de la prière et de l'union à Dieu" (39).

Ce phénomène nouveau, l'aspotolat laïc, pose donc des situations d'encouragement et d'orientation dans la vie spirituelle autant que de véritable gouvernement. Et le raisonnement fait pour les communautés religieuses féminines ne trouverait pas de raisons pour ne pas être appliqué ici. Sans doute, nous sommes là face à la généralité des cas où les femmes se trouvent engagées, mais c'est un domaine où des solutions arrêtées n'ont pas encore été trouvées.

N'oublions pas que pour ce qui concerne le pouvoir sacerdotal lié aux ordres mineurs, on ne saurait y trouver aucune raison d'exclusion pour les femmes. Si, aux temps apostoliques, tous les ordres mineurs masculins avaient leur dédoublement féminin (40) il n'y a pas de raison de principe qui s'y oppose.

Mais ce qui est le plus important, croyons-nous, dans la considération de l'Eglise comme institution, c'est la sauvegarde de son caractère maternel dans l'exécution juridique de ses pouvoirs. C'est la distinction faite par le P. Congar entre l'Eglise comme chaîne et l'Eglise comme trame. Il applique ce concept de trame à tous les fidèles, mais j'y vois une mission spécifique pour les femmes, elles-mêmes trame de l'histoire par leur maternité à l'égard des personnes et du monde.

Evidemment ce concept même peut être appliqué à l'Eglise communion. La participation de la femme à l'Eglise communion de vie est marquée de son charisme permanent et très spécifiquement de sa situation existentielle.

C'est dans l'Eglise communion que le rôle de l'homme et de la femme deviennent plus clairs. Il y a dans l'Eglise, communion des saints, un caractère masculin et un caractère féminin. Par le caractère masculin (Eph. 4, 13) "nous devons parvenir tous ensemble... à constituer cet Homme parfait

(39) - cf.
Le problème féminin

(40) - cf. DANIELOU JEAN
Le ministère des femmes dans l'Eglise ancienne.



dans la force de l'âge, qui réalise la plénitude du Christ"), l'Eglise forme le Christ total (4I), l'homme nouveau que tous les chrétiens doivent revêtir (Eph.2, 15). C'est cela d'ailleurs que comprend la liturgie, où s'échelonne le mystère de la communion des saints, en attribuant aux hommes les titres de sainteté qui proviennent du caractère masculin de l'Eglise

Rar contre, l'Eglise est aussi la femme (II Cor. II, 2; "je vous ai fiancé à un époux unique, comme une vierge pure"). (Ap.2I, 9 : "l'Epouse de l'Agneau") et quoique les deux aspects soient présents dans la réalité de l'Eglise, les Pères se sont plu à développer davantage son caractère d'épouse. La femme, par sa situation dans le monde et la société des hommes, est l'épouse ou la vierge.

D'ailleurs dans l'Eglise, les deux situations s'identifient : l'Eglise est en même temps Epouse du Christ et vierge pure, condition même pour être épouse du Christ.

C'est dans cette qualité, d'épouse ou de vierge, que la femme participe dans l'Eglise, Epouse du Christ, son Corps, son Temple,.

Sa mission dans l'Eglise communion, son ministère propre, ce par quoi les fidèles font l'Eglise, devra s'exprimer dans une de ces deux situations celles qui ontologiquement "divident" l'humanité.

Comme tous les fidèles, en participant à l'Eglise communion de vie, la femme revêt les trois formes de vie propres à la condition chrétienne : prophétique, sacerdotale, royale.

La femme-épouse (dont le charisme permanent est la maternité, ne l'oublions pas) revêt ces formes de vie chrétienne dans sa situation particulière.

- 1) La dignité sacerdotale qui consiste essentiellement dans une vie "priante" charitable, deviendra pour elle cette force dans le quotidien dont nous parle si éloquemment l'Ecriture. Et on ne s'étonnera pas que ce soit cet éloge que l'Eglise utilise dans la liturgie pour les saintes qui furent mariées.

La mission sacerdotale de la femme mariée a sans doute été stimulée par l'essor des groupes de spiritualité conjugale et des mouvements familiaux qui ont développé toute une conception pratique du mariage, en faisant vraiment l'homme et la femme les ministres du sacrement qui les a unis seulement au moment de leur don total près de l'autel mais qui continue à être agissant dans leur vie quotidienne.



2) Le rôle d'enseignement qui revient à la femme mariée est un des piliers de la communauté des saints. Je l'entends de toute l'atmosphère familiale de la présence de l'Esprit dans la vie quotidienne, de cet enracinement dans la célébration des Mystères où va puiser sa sagesse tout don prophétique. Mais je l'entends aussi d'une fécondité familiale plus large. Aux différents cercles auxquels sa famille appartient la femme mariée est le pôle d'un enseignement, d'un rappel des valeurs fondamentales par où l'Évangile devient plus vécu.

3) Le rôle de régence qui lui revient, la Tradition s'est toujours plu à le présenter plutôt comme une royauté d'amour que de pouvoir. A une époque où la carence affective est la racine de la plupart des troubles sociaux, on ne saurait estimer assez cette régence par l'amour dont la femme mariée se doit d'être, dans la société des hommes, une des réalisations les plus parfaites.

Il reste certainement à définir comment la femme mariée exerce cette forme de régence à l'égard de communautés autre que sa famille. Mais ceci implique des questions très nuancées dont la relation famille-travail professionnel n'est pas la moindre. Sociologiquement, on n'est pas à même de voir nettement comment s'exerce la présence de la femme dans les différentes communautés.

Fundação Cuidar o Futuro

La femme vierge dont l'éloge liturgique est fait toujours sous la forme des noces avec le Christ, est l'annonce, dans l'Eglise communion, de la communion finale où le Christ sera "plénifié" en tous. Elle réalise dans sa vie personnelle et de façon exclusive ce que toute âme, et l'Eglise tout entière sont appelées à réaliser comme finalité. Elle prend déjà comme voie de sa vie ce qui pour toute l'Eglise sera l'aboutissement eschatologique.

2) Sa vie elle-même est un témoignage prophétique irremplaçable dans la vie de l'Eglise, car c'est elle qui exprime bien que "la figure de ce monde passe", tandis que les choses de Dieu sont pour l'éternité. Le rôle qui revenait aux veuves des temps apostoliques de "vaquer à la prière" leur est spécialement dévolu.

1) L'offrande de leur vie est l'expression la plus totale du sacrifice qui est appliqué dans le rôle sacerdotal. Mais ce sacrifice sera fécond parce qu'il est rédempteur, et il le sera en des fruits de maternité. Ce n'est pas une offrande quelconque ni un sacrifice quelconque, c'est une maternité sans limites. "c'est pour se consacrer entièrement à l'enfantement de la nouvelle création, où l'ancienne doit être sauvée, que les âmes vierges renonceront à prolonger et à étendre celle-ci. Dans le dévouement



ment total d'elles-mêmes à l'œuvre de cette nouvelle naissance d'une humanité régénérée dans le Christ, elles feront de leur virginité non un refus d'aimer, mais un acte de suprême amour." (42)

3) Par le don total au Christ, s'achèvera, dans sa signification la plus profonde, la dignité royale sur le monde. La pauvreté foncière et l'obéissance portée à ses limites aident à témoigner l'appartenance totale au Christ et le renoncement volontaire à tout le crée. Par là se trouve réaffirmé le pouvoir du Christ sur toutes choses "tout est à vous, mais vous êtes au Christ et le Christ est à Dieu".

Deux remarques s'imposent avant de terminer cette esquisse.

La brève esquisse précédente nous amène à un certain nombre de conclusions. Nous remarquerons d'abord la fluidité ⁽⁶⁵⁾ du ministère des femmes, son caractère pour ainsi dire anti-institutionnel. ^{qui peut s'avérer même décevant.} Différents facteurs y entrent. ~~Un~~ ^{Différents facteurs, expliquent cette fluidité.} étant la mobilité elle-même de l'être féminin. ^{peut-être} Mais à notre avis, le facteur essentiel est l'enchevêtrement qui s'est produit à tout moment de l'histoire entre le ministère de la femme considéré en soi, au sein de l'Eglise, et le statut social de la femme. ⁽⁶⁵⁾ ~~(L'histoire des Ursulines ou des Visitandines, est, comme nous l'avons déjà remarqué, très éclairante à cet égard.)~~ Seule l'époque où le statut social de la femme ne sera pas objet de préjugés permettra de dessiner avec plus de netteté le ministère de la femme dans l'Eglise.

Fundação Cuidar o Futuro

Cette fluidité est aussi le résultat d'un effort qui est, pour ainsi dire éparpillé, qui n'a pas un caractère collectif. ^{D'un côté,} Les mères de famille ^{est} sont, ^{du} d'autre ^{De l'autre} côté, on ^{ait} envisage mal une activité des femmes dans la cité. ^{On ne s'étonne donc pas} que seules les congrégations religieuses semblent présenter des ministères féminins. Elles ^{decelables et reconnaissables au long des siècles passés.} sont, en fait, les seuls rassemblements de femmes qui ^{étaient} ~~étaient~~ ^{le} pouvaient être sociologiquement étudiés.

Ce n'est qu'à notre époque que le monde féminin s'associe, ~~même au plan de la vie sociale et ce mouvement de rassemblement des femmes ne va pas sans avoir sa contre partie aussi dans l'Eglise.~~ La preuve, cependant, que la femme ~~cherche encore à le définir elle-même~~ c'est que toutes les rencontres envisagées concernent son propre rôle. ^{et que son comportement d'ensemble peut être étudié.} Le fait que son statut se "fluidifie" ^{à faire}

Une autre remarque concerne le caractère dialectique de l'histoire. ^{Nous} ~~avons~~ ^{avons} d'un côté, le dessein salvifique de Dieu sur le monde, ^{les dons} ~~le charisme~~ ^{XX} ~~per-~~ ^{manent dont il a marqué toute femme,} le tout-donné de la mission ^{qui lui} ~~devoit~~ ^à la femme et, de l'autre côté, nous savons que ~~cette~~ ^{elle} même rédemption est, en

(43) - BOUYER, LOUIS
Le trône de la sagesse
1957, Paris, éd. du Cerf.



⑩ des préjugés des siècles et que le choix de ^{réalités et} ses activités de vie est plus conscient et plus libre, donne à ce comportement d'ensemble une signification très profonde dans le 'éclaircissement des "orientations préférentielles" de la femme et, au plan de l'Église, de ses mystères propres.

Fundação Cuidar o Futuro



(XX) ~~La~~ seconde remarque concerne la présence
^{indéniable}
~~intuitable (?)~~ du caractère dialectique de
l'histoire dans toute étude de ministères
des femmes.

Fundação Cuidar o Futuro



même temps, le résultat "d'une expérience douloureuse et vivifiante de la liberté humaine" (67), ~~en revêtant donc un caractère immanent~~. D'un côté, nous avons ce qui est objet et instrument de salut et de l'autre côté, nous avons, dans les mêmes êtres, ce qui est nature déchue par le péché et ne peut être libéré que par la Croix.

Cette dialectique entre le péché et la Croix qui est le propre de toute l'histoire du salut n'est pas sans répercussions sur l'intervention de la femme dans l'histoire sainte. La femme, soit individuellement, soit collectivement, est, malgré la grandeur de son ministère, une nature déchue qui a besoin d'être sauvée. Son ministère reflètera toujours cette immanence foncière. ~~Nous trouvons que,~~ Tandis que pour l'homme--masculin, c'est le monde du travail qui reflète le plus adéquatement cette immanence, pour la femme c'est sa ~~maternité~~ ^{relation au monde} ~~maternité~~ ^{relation de type maternel} qui en est atteinte.

De même que pour le monde du travail, l'harmonie ne sera trouvée que quand l'œuvre des hommes aura rejoint le pouvoir créateur de Dieu, et s'y soumettra, dans la pleine reconnaissance de son rôle médiateur par le travail, de même, pour la femme, l'harmonie doit être trouvée entre le dessein de Dieu et le choix délibéré ^{par} la femme ^{de sa situation relation-au-monde} de charisme qui est pour elle condition d'épanouissement personnel et de ~~service~~ ^{raisonnement} communautaire.

Fundação Cuidar o Futuro (68)

une conquête et un choix continuel de l'être tout entier, à faire et à refaire tout au long de la vie. Dans cette conquête et dans ce choix ~~à travers lequel~~ ~~en même temps~~ ~~et~~ s'inscrivent la tension continue entre le refus d'une nature déchue par le péché et l'accueil d'un ^{enfant} ~~frère~~ de Dieu déjà ~~libère~~ rendu libre et disponible par le pouvoir rédempteur de la Croix.

